

DÉPARTEMENT DE L'YONNE - CANTON DE JOIGNY

MAIRIE de

VILLEVALLIER (89330)

AFFICHAGE LÉGAL DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024

L'An deux mil vingt-quatre le treize du mois de septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt et un août deux mil vingt-quatre s'est réuni en salle polyvalente – rue Blanchard sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GRILLET-AUBERT, Maire de VILLEVALLIER

<u>Etaient présents</u>: M. GRILLET-AUBERT Jean-Marc; M. PETIT Manuel; Mme KUBASIK Céline; M. COUTIN Cyrille; M. DELSALLE Grégory; M. LIVET Jacky; Mme PEREIRA Nadia; Mme VILLEVAUDÉ Maryse

Absents (es) excusés (es): Madame BROCARDI Odile donne pouvoir à Monsieur GRILLET

AUBERT; Monsieur PROVOST Éric donne pouvoir à Monsieur DELSALLE

Secrétaire de séance : Mme Céline KUBASIK

ORDRE DU JOUR

- Abrogation du transfert au SDEY de la compétence optionnelle « 4.3.2 La maîtrise d'ouvrage des renouvellements d'installation et des installations nouvelles » Adopté à l'unanimité
- Convention financière entre les communes de Saint Julien du Sault et Villevallier : Tarification du service scolaire, petite enfance, jeunesse pour les enfants domiciliés à Villevallier

Adopté à l'unanimité

- Convention CDG89 : Rapport Social Unique 2023 à façon Adopté à l'unanimité
- ONF : État d'assiette et destination des coupes de bois 2025 Adopté à l'unanimité

Villevallier, le 18 septembre 2024

